



Représentation permanente de la Belgique auprès des Nations Unies
et auprès des institutions spécialisées à Genève

WG UPR 14 – Pakistan
Intervention de la Belgique
Date: 30 octobre 2012

Madame la Présidente,

La Belgique remercie le Pakistan, le Haut-commissariat aux droits de l'homme et les différents acteurs de la société civile pour les rapports et contributions qu'ils ont préparés dans le cadre de cet examen périodique universel.

La Belgique reconnaît les efforts positifs accomplis par les autorités pakistanaises concernant le moratoire de fait en vigueur depuis fin 2008 sur l'application de la **peine de mort**. Nous notons cependant une multiplication des **disparitions forcées** et des **exécutions extrajudiciaires** au cours de ces dernières années.

Q1. Comment le Gouvernement s'attaque-t-il concrètement à la problématique des disparitions forcées et des exécutions extrajudiciaires ?

R1. La Belgique recommande aux autorités pakistanaises d'assurer les recherches et poursuites à l'encontre des responsables d'enlèvements et de disparitions forcées et d'encourager la Cour Suprême à poursuivre son investigation du problème.

R2. Mon pays recommande aux autorités pakistanaises d'introduire le plus rapidement possible un moratoire de jure sur les exécutions capitales.

Ma délégation tient par ailleurs à exprimer sa préoccupation au sujet des actes de **discrimination** et de **violence à l'encontre des femmes** au Pakistan qui les affectent dans tous les aspects de leur vie. La Belgique reconnaît les efforts entrepris par les autorités pakistanaises pour remédier à ce problème, notamment par l'adoption d'une loi criminalisant la projection d'acide.

Q2. Comment le gouvernement compte-t-il agir concrètement pour endiguer la violence domestique ?

R3. La Belgique recommande au Gouvernement pakistanais de mettre fin à l'impunité des auteurs d'actes de violence contre les femmes et à pousser à l'adoption d'une loi criminalisant la violence domestique actuellement bloquée au Parlement.

Mon pays regrette en outre que, depuis l'examen périodique universel de 2008, les lois sur le **blasphème** aient de plus en plus été utilisées pour persécuter et cibler les minorités ethniques et religieuses.

R4. Ma délégation recommande au Pakistan de modifier ou abroger les lois relatives au blasphème en vue de les mettre en conformité avec les principes relatifs à la liberté de pensée, de conscience et de religion et, plus particulièrement, les obligations qui lui incombent en application du Pacte international relatif aux droits civils et politiques.

R5. Mon pays recommande par ailleurs au Pakistan qu'il adresse une invitation ouverte aux Rapporteurs spéciaux des NU.

Mon pays a enfin été profondément choqué par l'attentat barbare contre **Malala Yousafzai**, connue tant au Pakistan qu'à l'étranger pour son engagement en faveur du droit des filles et de l'éducation pour tous dans son pays. Cet acte constitue une agression ignoble tant contre les valeurs humaines fondamentales que contre tous les défenseurs des droits de l'homme au Pakistan. Ma délégation tient à assurer Malala et sa famille, ainsi que tous les courageux défenseurs de droits de l'homme au Pakistan, du plein soutien de la Belgique.

Je vous remercie Madame la Présidente.